BIBLIOGRAPHIE COMMENTÉE SUR LE SYSTÈME ÉDUCATIF ET LE MULTILINGUISME AU NIGER

Daniel BARRETEAU

La présente bibliographie ne prétend nullement à l'exhaustivité. Ayant commencé à recenser quelques rapports, articles dans des revues, mémoires, thèses ou ouvrages traitant du système éducatif et/ou du multilinguisme au Niger, nous en dressons ici une première liste avec des notes de lecture. Ces relevés bibliographiques seront à compléter dans l'avenir, par les uns et les autres. Cette bibliographie se justifie du fait que beaucoup de documents n'existent que sous forme multigraphiée et ne peuvent être consultés que sur place, à Niamey, ou sont difficilement accessibles pour des étudiants.

ABDOU DJIBO MOUMOUNI, 1987-1988, Langues et contact de langues : Problèmes de plurilinguisme au Petit Marché de Niamey, Univ. Niamey, Fac. Lettres et Sciences humaines : Mém. Maîtrise, 45 p. multigr.

Deux types d'enquêtes ont été menés : enquêtes par observation directe et enquêtes avec questionnaire auprès de 300 vendeurs et 30 acheteurs au Petit Marché de Niamey.

Les langues recensées à Niamey sont les suivantes : zarma, hausa, kanuri, tubu, tamasheq, songhay, arabe, gurmantché, pulaar, wolof, ewe, fang, yoruba, kotokoli, bambara.

Des pourcentages sont données pour le Département de Niamey :

zarma	65,6%
hausa	12,0%
pulaar	10,8%
touareg	9,0%
kanun	0,1%
gurmantché	0,6%
autres	1.7%

Les tableaux restent bruts. Il n'y a pas de véritable synthèses en ce qui concerne les données correspondant aux questions : "Qui vend quoi au marché, dans quelle langue" et "Quelles sont les langues les plus parlées au marché ? Quelles sont les moins parlées au marché ? Quelles sont celles qui ne sont pas du tout parlées ?"

Le tableau sur les "activités propres à certaines ethnies ou groupes ethniques" pourrait être instructif si l'on disposait de données chiffrées mais ce n'est pas le cas. Il semble ressortir une certaine spécialisation par produits (la viande est entre les mains des Hausa, le poisson des Zarma, etc.) mais une enquête plus large serait nécessaire pour établir des statistiques.

Les langues les plus employées sont le zarma, le hausa et le français. Concemant les rapports entre les langues et leur évolution, l'auteur note "l'appauvrissement des langues les moins véhiculaires dans la mesure où elles ne sont même pas utilisées par leurs propres locuteurs dans la vie courante... la disparition à la longue d'un certain nombre de langues dans la communication..." Il faut toutefois souligner que le processus d'extinction des langues n'est pas si rapide qu'on pourrait le penser.

ADDA MAHAMANE, 1985, "Enquête linguistique", Niamey : Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Secrétariat permanent de la commission nationale pour la réforme de l'enseignement et le plan de scolarisation, 30 p. multigr.

Résultats d'une enquête auprès des enseignants du primaire. Les questions portaient sur les langues nationales bien parlées et sur les capacités à transcrire ces langues. Au total, sur 6.000 fiches réceptionnées, 5.805 fiches ont été exploitées.

Les résultats sont donnés par inspections (24 inspections au total). Des distinctions sont faites selon le grade des enseignants (instituteur, instituteur adjoint, moniteur, monitaire auxiliaire). Nous reprendrons ici uniquement les totaux par inspections, sans tenir compte des différents grades des enseignants, distinction qui ne semble pas pertinente quant aux compétences linguistiques. Dans les tableaux suivants, par rapport au document original, nous inverserons l'ordre des langues pour ce qui concerne l'arabe et le tubu, l'arabe étant plus parlé et plus écrit que le tubu. Certains noms de langues sont abrégés : tam. pour tamajaq, ful. pour fulfulde, gurm. pour gurmance. L'avant-demière colonne totalise le nombre de langues parlées ; la demière colonne mentionne le nombre d'enseignants.

1. LANGUES "BIEN PARLÉES" PAR INSPECTIONS

INSP.\ Langues	hausa	zar.	kan.	tam.	ful.	ar.	tub.	gurm.	lang.	ens.
Agadez	117	42	15	70	0 _	5	1	0	250	202
Bilma	13	3	4	2	3	1	2	. 1	29	43
Bimi N'gaouré	26	71	0	0	19	0	0	1	117	171
Diffa	77	19	24	2	3	8	10	0	143	124
Dosso	26	38	1	0	1	0	0	0	66	104
Doutchi	266	178	6	3	7	5	0	0	465	381
Filingué	81	92	2	13	5	1	1	Ō	195	163
Gouré	17	5	14	1	1	5	2	Ō	45	139
Keïta	49	18	0	10	ε	1	0	0	81	165
Kollo	42	63	2	6	3	0	0	0	116	281
Konni	28	13	0	1	0	0	0	0	42	188
Madaoua	193	41	5	9	2	0	3	0	253	221
Magaria	56	18	7	0	7	10	0	0	98	332
Maïné-Soroa	19	7	8	1	2	. 3	5	0	45	104
Maradi	111	59	12	5	10	4	2	0	203	731
Miria	56	16	12	0	6	0	0	1	91	272
Niamey I	182	181	6	0	5	0	0	0	374	431
Niamey II	62	99	6	6	6	0	0	0	179	228
Tahoua	56	26	1	3	1	0	0	0	87	243
Tchintabaradene	16	10	1	7	0	2	0	0	36	78
Tera	16	59	3	4	4	0	2	0_	88	191
Tessaoua	244	44	5	5	1	4	0	0	303	269
Tillabéri	142	286	3	4	12	6	1	2	456	402
Zinder	183	49	18	3	3	1	1	0	258	342
Totaux	2078	1437	155	155	104	56	30	5_	4020	5805

2. CAPACITÉ DE TRANSCRIPTION PAR INSPECTIONS

INSP.\ Langues	hausa	zar.	kan.	tam.	ful.	ar.	tub.	gurm.	lang.	ens.
Agadez	53	12	3	46	0	1	0	0	115	202
Bilma	16	4	3	0	0	0	1	0	24	43
Birni N'gaouré	43	68	0	1	6	0	0	0	118	171
Diffa	52	11	19	1	0	6	3	0	92	124
Dosso	20	32	1	1	0	0	0	0	54	104
Doutchi	185	107	4	2	1	5	0	0	304	381
Filingué	55	58	1	7	3	1	1	0	126	163
Gouré	92	17	23	2	4	4	1	1	144	139
Keïta	85	12	0	2	3	3	0	0	105	165
Kollo	77	132	3	4	6	0	1	0	223	281
Konni	128	33	2	4	2	0	0	0	169	188
Madaoua	137	20	1	4	1	3	0	0	166	221
Magaria	248	13	20	4	9	0	0	0	294	332
Maïné-Soroa	66	12	14	4	2	9	1	0	108	104
Maradi	506	104	9	5	6	6	0	2	638	731
Mina	181	40	0	1	2	2	0	0	235	272
Niamey I	85	65	6	0	2	0	0	0	158	431
Niamey II	36	41	1	1	1	0	0	0	80	228
Tahoua	123	34	2	7	0	5	1	0	172	243
Tchintabaradene	40	8	0	16	1	5	0	0	70	78
Tera	33	68	0	2	5	2	1	0	111	121
Tessaoua	206	34	0	3	1	4	Ō	0	248	269
Tillabén	73	43	1	2	4	5	0	1	129	402
Zinder	212	39	17	5	2	4	0	0	279	342
Totaux	2752	1007	139	124	61	65	10	4	4162	5805

Quelques résultats semblent curieux : par exemple, à Maradi, zone hausa par excellence, sur un total de 731 enseignants, 111 déclarent "bien parler" le hausa alors que 506 sauraient le transcrire. Peut-être y a-t-il eu inversion des chiffres.

On peut élaborer des synthèses par département (compte tenu du découpage administratif actuel) :

Agadez : Agadez, Bilma Diffa : Diffa, Maïné-Soroa

Dosso: Dosso, Birni Ngaouré, Doutchi

Maradi : Maradi, Tessaoua

Tahoua: Tahoua, Konni, Keïta, Madaoua, Tchintabaradene

Tillabén : Kollo, Filingué, Téra, Tillabén Zinder : Zinder, Miria, Gouré, Magana

Communauté Urbaine de Niamey : Niamey I, Niamey II

3. LANGUES "BIEN PARLÉES" PAR DÉPARTEMENTS

DÉP.\ Langues	hausa	zar.	kan.	tam.	ful.	ar.	tub.	gurm.	lang.	ens.
Agadez	130	45	19	72	3	6	3	1	279	245
Diffa	96	26	32	3	5	11	15	-	188	228.
Dosso	318	287	7	3	27	5	-	1	648	656
Maradi	355	103	17	10	11	8	2	-	506	1000
Tahoua	342	108	7	30	6	3	3	-	499	895
Tillabéri	281	500	10	27	24	7	4	2	855	1037
Zinder	312	88	51	4	17	16	3	1	492	1085
C.U.N.	244	280	12	6	11	-	-	-	553	659
Totaux	2078	1437	155	155	104	56	30	5	4020	5805

Nous obtenons les pourcentages suivants (nos calculs), en fonction du nombre de langues citées :

DÉP.\ Langues	hausa	zar.	kan.	tam.	ful.	ar.	tub.	gurm.
Agadez	46,6	16,1	6,8	25,8	1,1	2,2	1,1	0,4
Diffa	51,1	13,8	17,0	1,6	2,7	5,9	8,0	-
Dosso	49,1	42,3	1,1	0,5	4,2	0,8		0,2
Maradi	70,2	20,4	3,4	2,0	2,2	1,6	0,4	•
Tahoua	68,5	21,6	1,4	6,0	1,2	0,6	0,6	-
Tillabéri	32,9	58,5	1,2	3,2	2,8	0,8	0,5	0,2
Zinder	63,4	17,9	10,4	0,8	3,5	3,3	0,6	0,2
C.U.N.	44,1	50,6	2,2	1,1	2,0	-	-	-
Moyenne gén.	51,7	35,7	3,9	3,9	2,6	1,4	0,7	0,1

4. CAPACITÉ DE TRANSCRIPTION

DÉP.\ Langues	hausa	zar.	kan.	tam.	ful.	ar.	tub.	gurm.	lang.	ens.
Agadez	69	16	6	46	0	1	1	0	139	245
Diffa	118	23	33	5	2	15	4	0	200	228
Dosso	248	207	5	4	7	5	0	0	476	656
Maradi	712	138	9	8	7	10	0	2	886	1000
Tahoua	513	107	5	33	7	16	1	0	682	895
Tillabéri	238	301	5	15	18	8	3	1	589	1037
Zinder	733	109	69	12	17	10	1	1	952	1085
C.U.N.	121	106	7	1	3	0	0	0	238	659
Total	2752	1007	139	124	61	65	10	4	4162	5805

Soit les pourcentages suivants par rapport au nombre de langues citées pour chaque département :

DÉP.\ Langues	hausa	zar.	kan.	tam.	ful.	ar.	tub.	gurm.
Agadez	49,6	11,5	4,3	33,1	-	0,7	0,7	-
Diffa	59,0	11,5	16,5	2,5	1,0	7,5	2,0	-
Dosso	52,1	43,5	1,1	0,8	1,5	1,1	-	-
Maradi	80,4	15,6	1,0	0,9	0,8	1,1	-	0,2
Tahoua	75,2	15,7	0,7	4,8	1,0	2,3	0,1	-
Tillabéri	40,4	51,1	0,8	2,5	3,1	1,4	0,5	0,2
Zinder	77,0	11,4	7,2	1,3	1,8	1,1	0,1	0,1
C.U.N.	50,8	44,5	2,9	0,4	1,3	•	-	-
Moyenne gén.	66,1	24,2	3,3	3,0	1,5	1,6	0,2	0,1

Les modes de transcription du tamajaq et de l'arabe ne sont pas précisés : tifinagh ou transcription phonologique pour le tamajaq ; en ce qui concerne l'arabe, il s'agit vraisemblablement de l'arabe tel que transcrit dans le Coran. En règle générale, environ 50% des locuteurs d'une langue donnée déclarent savoir transcrire leur langue. Les proportions sont un peu plus fortes pour le hausa.

A partir de ces totaux, on peut en tirer les pourcentages suivants, par rapport à l'ensemble des langues citées :

%	hausa	zar.	kan.	tam.	ful.	arabe	tubu	gurm.
bien parlées	51,7	35,7	3,9	3,9	2,6	1,4	0,7	0,1
écrites	66,1	24,2	3,3	3,0	1,5	1,6	0,2	0,1

Dans le questionnaire établi pour cette enquête, une distinction a été faite entre la "langue maternelle" (langue première) et la langue ou les langues usuelles (langues secondes). Malheureusement, ces résultats n'ont pas été publiés. On rapporte seulement que 21,1% des enseignants parlent au moins deux langues (dont 1,7% plus de deux langues). Si l'on considérait également la langue française, parlée par tous les enseignants, il conviendrait en fait de préciser que 21,1% des enseignants sont trilingues. Sans prendre en compte le français, l'auteur signale que les cas de bilinguismes les plus fréquents sont : hausa-zarma, hausa-tamajaq, hausa-fulfulde, zarma-fulfulde, zarma-tamajaq, tamajaq-fulfulde, kanun-tamajaq, fulfulde-kanun. Le rôle véhiculaire du hausa apparaît clairement puisqu'il est fréquemment associé au zarma, au tamajaq et au fulfulde. Dans une moindre mesure, le zarma est associé au fulfulde et au tamajaq.

Ces données seraient à situer par rapport à celles du Recensement général de la population de 1988, où l'on a comptabilisé les langues principales parlées par l'ensemble de la population (ce qui équivaut aux "langues premières") :

hausa	54,9%
zarma	22,9%
fulfulde	9%
tamacheq	7,6%
kanun	4,2%
tubu	0,4%
arabe	0,3%
gurmance	0,3%

Malheureusement, lors de ce recensement, aucune question n'a été posée sur les langues secondes. Il est donc difficile de comparer les résultats du recensement avec les résultats publiés de cette enquête. Du fait que les langues premières n'apparaissent pas dans la présente étude, il est impossible d'en conclure si l'importance de telle ou telle langue se rapporte à la composition ethnique du corps enseignant ou à la véhicularité (expansion et vitalité) de certaines langues.

Cette étude portant sur le multilinguisme des enseignants du primaire ne peut guère être considérée comme généralisable à l'ensemble de la population du Niger. Le rôle extrêmement important de la langue hausa parmi les cadres et fonctionnaires serait probablement surévalué par rapport à l'ensemble de la population. Par ailleurs, les capacités à transcrire les langues nationales sont évidemment beaucoup plus importantes parmi cette catégorie de la population : des cours de langues nationales étant dispensés dans les écoles normales.

Il resterait à mesurer les compétences (à l'oral et à l'écrit) des enseignants à la fois dans les langues nationales (langues premières et langues secondes) et aussi, pourquoi pas, en français. Est-ce que des normes orthographiques ont été clairement définies pour les langues nationales ? Est-ce que ces normes ont été enseignées aux maîtres ? Ou bien, pratiquent-ils des transcrip-tions en se fiant à leur intuition ?

Si l'on devait concevoir un plan d'aménagement linguistique pour une réforme de l'enseignement, il faudrait distinguer les locuteurs natifs des locuteurs de langues secondes. Si l'on considérait le hausa comme une langue unitaire, susceptible d'être apprise et enseignée par tous, il y aurait néanmoins des niveaux de compétence à déterminer, des formations spécifiques à organiser. Les autres langues nationales devraient être enseignées en priorité par des locuteurs natifs.

Évidemment, savoir parler ou savoir écrire une langue n'implique pas que l'on maîtrise de facto la pédagogie de cette même langue.

BANQUE MONDIALE, 1988, L'éducation en Afrique subsaharienne : Pour une stratégie d'ajustement, de revitalisation et d'expansion, Washington, D.C., 192 p., 5 cartes.

Dans les 46 tableaux cités en annexe, le Niger est classé dans les "pays à faible revenu semiarides" avec le Mali, le Burkina Faso, la Gambie, la Somalie et le Tchad. On ne reprendra ici que certains chiffres relatifs aux 4 pays "francophones" de cette zone : Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad.

A-6. Effectifs totaux (en milliers)	et taux de	croissance annuel
-------------------------	--------------	------------	-------------------

	1960	1970	1980	1983	1960-1980	1980-1983
- Mali	70	239	364	375	8,6%	1,0%
- Burkina Faso	60	116	231	316	7,0%	11,1%
- Niger	28	96 .	269	300	12,0%	3,7%
- Tchad	74	194	265	339	6,6%	6,4%

A-7. Taux bruts de scolarisation primaire

	1960	1970	1980	1983
- Mali	9	22	25	23
- Burkina Faso	9	13	21	27
- Niger	6	14	27	26
- Tchad	17	35	36	38

A-11 Ratio élèves/maître dans le primaire

	1970	1975	1980	1983
- Mali	40	41	42	37
- Burkina Faso	44	47	54	62
- Niger	39	39	43	36
- Tchad	68	68		64

A-12. Flux scolaires et indicateurs d'efficacité

	redoublants e	n % de	part de la d	cohorte atteign	ant
	l'effectif total	du primaire	la demière	année de scol	arité
	1970	1983	1970	1983	
- Mali	26	33	462	400	
- Burkina Fa	iso 16	17	536	703	
- Niger	19	15	602	793	
- Tchad	27		285	293	

C-3. Moyenne estimative d'années d'études de la population d'âge actif

	1965	1970	1975	1980	1983
- Mali	0,11	0,30	0,59	0,94	1,12
- Burkina Faso	0,09	0,22	0,38	0,56	0,67
- Niger	0,28	0,48	0,64		
- Tchad	0.56	0.91	1.26	1.47	

C-4. Alphabétisation des adultes (en pourcentages)

1960	198
2	16,8
2	13,2
1	13,9
6	25,3
	- 2 1

C-6. Pays groupés par taux bruts de scolarisation primaire

Les pays les moins scolarisés sont, dans l'ordre : la Somalie, le Mali, le Niger, le Burkina Faso, la Guinée, la Mauntanie, l'Ethiopie, le Tchad, le Burundi et le Soudan.

Bureau Central du Recensement, 1992, Recensement général de la population 1988. Résultats définitifs. Série 4 : Caractéristiques socio-culturelles. Données brutes. Ensemble du Niger, Niamey : Ministère de l'Économie et des Finances, 171 p.

L'ensemble du pays compte 7.220.089 habitants en 1988.

Dans le tableau sur "la langue nationale fréquemment parlée" par la population de 6 ans et plus (au total 5.371.264 personnes), les résultats sont les suivants (tous les pourcentages qui suivent proviennent de nos propres calculs) :

arabe	17.714	0,3%
fulfulde	483.957	9,0%
gurmance	14.528	0,3%
hausa	2.950.252	54,9%
kanuri	225.183	4,2%
tamacheq	410.356	7,6%
tubu	22.184	0,4%
zarma	1.227.405	22,9%
autre langue	1.667	0,03%
aucune langue (nationale)	17.474	0,3%

Le tableau 4.4.1. établit la répartition de la population résidante totale de six ans et plus selon la langue nationale d'alphabétisation. Sur un total de 5.360.271 personnes, il y a 153.403 personnes alphabétisées (soit 2,7%) :

arabe	98.431	1,8%
fulfulde	769	0,01%
hausa	42.987	0,8%
kanuri	635	0,01%
zarma	6.114	0,1%
autre langue (tubu e gurmance compris)	245	0.004%

Sur le total de 153.403 personnes alphabétisées dans une langue nationale, 138.721 sont de sexe masculin (90,4%), 14.682 sont de sexe féminin (9,6%).

Le tableau 4.4.2. donne la répartition de la population de 6 ans et plus (au total 5.360.271 personnes) "selon l'aptitude à lire" :

- non-alphabétisés :	4.808.766	89,8%
- alphabétisés (total) :	551.505	10,2%
langues nationales :	153.403	2,9%
langues étrangères :	398.102	7,4%
français :	396.736	7,4%
anglais :	1.246	0,02%
autres langues :	120	

La différence entre le milieu rural et le milieu urbain concernant l'aptitude à lire et à écrire est très nette (le total porte sur les 5.360.271 personnes de 6 ans et plus) :

824.440	14,4% par rapport au total
241.600	29,3% du milieu urbain
582.840	70,7% du milieu urbain
4.535.831	84,6% par rapport au total
309.905	6,8% du milieu rural
4.225.926	93,2% du milieu rural
	241.600 582.840 4.535.831 309.905

Le ratio hommes/femmes est beaucoup plus accusé en milieu rural qu'en milieu urbain si l'on compare le nombre de personnes alphabétisées :

- milieu urbain :	241.600	,
sexe masculin :	152.661	63,2%
sexe féminin :	88.939	36,8%
- milieu rural :	309.905	
sexe masculin :	243.196	78,5%
sexe féminin :	66.709	21,5%

Le tableau 4.5. établit la répartition de la population de 6 ans et plus selon le niveau d'instruction (total de 5.360.271 personnes) :

- aucun niveau d'instruction :	4.200.544	78,4%
- niveau d'instruction quelconque :	1.159.727	21,6%
coranique :	540.986	10,0%
primaire :	476.309	8,9%
secondaire, premier cycle:	88.575	1,7%
secondaire, deuxième cycle :	12.995	0,2%

Le tableau de la population de 6 ans et plus selon le nombre d'années d'études (école coranique mise à part) :

moo a part, .	·	
- aucune année :	4.200.544	78,4%
- école coranique :	540.986	10%
- 1-3 ans :	205.242	3,8%
- 4-6 ans :	271.067	5,1%
- 7-10 ans :	95.963	1,8%
- 11-13 ans :	22.703	0,4%
- 14 ans et plus :	11.407	0,2%
- indéterminés :	12.359	0,2%

Si l'on totalise les personnes qui ont bénéficié de 7 à 14 ans de scolarité (ou plus), on obtient le chiffre de 130.073, soit 2,4% de la population qui aurait un bon niveau d'instruction, qui maîtriserait correctement le français...

La répartition par ethnies donne les résultats globaux suivants :

- arabe	18.363	
aucun niveau	13.811	75,3%
école coranique	2.875	15,7%
niveau quelconque	1.638	8,9%
sept ans ou plus	418	2,3%
indéterminé	39	0,2%
- peul	529.776	
aucun niveau	476.828	90%
école coranique	28.154	5,3%
niveau quelconque	23.878	4,5%
sept ans ou plus	6.477	1,2%
indéterminé	916	0,2%
- hausa	3.758.840	
aucun niveau	2.098.622	55,8%
école coranique	355.715	9,5%
niveau quelconque	296.897	7,9%
sept ans ou plus	59.135	1,6%
indéterminé	7.606	0,2%
- touareg	551.509	
aucun niveau	475.166	86,2%
école coranique	42.930	7,8%
niveau quelconque	32.406	5,9%
sept ans ou plus	6.477	1,2%
indéterminé	1.007	0,2%

- toubou	24.304	
aucun niveau	20.862	85,8%
école coranique	2.110	8,7%
niveau quelconque	1297	5,3%
sept ans ou plus	363	1,5%
indéterminé	35	0,1%
- gurmance	14.483	
aucun niveau	13.231	91,4%
école coranique	124	0,9%
niveau quelconque	1,121	7,7%
sept ans ou plus	233	1,6%
indéterminé	7	0,04%
- kanuri	245.311	
aucun niveau	195.503	79,7%
école coranique	24.501	10%
niveau quelconque	24.916	10,2%
sept ans ou plus	5.474	2,2%
indéterminé	391	0,2%
- zarma	1.141.250	
aucun niveau	860.573	75,4%
école coranique	77.528	6,8%
niveau quelconque	201.103	17,6%
sept ans ou plus	43.108	3,8%
indéterminé	40.100	0,2%

Indices d'instruction par ethnies (calculés par nous-même) :

	aucun niveau	niveau qcque	sept ans et plus
- zarma	75,4%	17,6%	3,8%
- kanuri	79,7%	10,2%	2,2%
- arabe	75,3%	8,9%	2,3%
- hausa	55,8%	7,9%	1,6%
- gurmance	91,4%	7,7%	1,6%
- touareg	86,2%	5,9%	1,2%
- tubu	85.8%	5.3%	1.5%

D'après les données ci-dessus, il ressort que les Zarma (qui sont probablement les plus nombreux à vivre en milieu urbain et les plus anciennement touchés par la scolarisation) sont les plus scolarisés. Il faut remarquer toutefois qu'une forte proportion de Hausa a fréquenté ou fréquente une école coranique.

Dans les taux de fréquentation scolaire (tableau 4.8), la différence entre les sexes est manifeste :

- 6 - 9 ans	956.288	fréq. scol.	non frég.	taux fréq.
garçons	488.436	82.156	405.889	16,8%
filles	467.852	49.134	418.373	10,5%
- 10-14 ans	708.949			,
garçons	378.512	99.328	279.083	26,2%
filles	330.437	55.545	274.828	16,8%
- 15-19 ans	644.739			
garçons	294.342	35.914	258.386	12,2%
filles	350.397	15.434	334.948	4,4%

Les différences sont encore plus fortes entre le milieu urbain et le milieu rural :

	total	fréq. scol.	non fréq.	taux fréq.
- 6-9 ans :				
milieu urbain	145.002	53.259	91.620	36,7%
milieu rural	811.286	78.031	732.642	9,6%
- 10-14 ans :				
milieu urbain	122.559	68.615	53.900	56%
milieu rural	586.390	86.258	500.011	14,7%
- 15-19 ans :				,
milieu urbain	108.821	36.341	72.456	33,4%
milieu rural	535.918	15.007	520.878	2,8%

Taux de fréquentation scolaire par ethnies (pourcentages calculés par nous) :

	arabe	zarma	hausa	kanun	peul	touareg	tubu
6-9 ans	15,1%	18,4%	13,7%	15,9%	5,8%	8,2%	7,9%
10-14 ans	17,5%	29,2%	22,4%	20,5%	9,1%	12,1%	8,8%
15-19 ans	7,9%	12%	7,6%	7,4%	3,7%	3,9%	4,7%

D'après le tableau 4.10, taux général de fréquentation scolaire d'après la religion :

- musulman 6,8% - chrétien 17,2% - animiste 2,5%

D'après le tableau 4.11, niveau d'instruction et modes de vie. Pourcentage de personnes n'ayant aucun niveau d'instruction :

- sédentaire : 4.007.482 sur 5.153.743, soit 77,8%

- nomade: 193.062 sur 206.528, soit 93,5%

D'après le tableau 4.12, fréquentation scolaire de 7 à 12 ans :

•	oui	non	indét.	total	% scol.
total	221.939	944.363	586	1.166.888	19%
7 ans	40.455	255.230	196	295.881	15,9%
8 ans	39.650	179.612	135	219.397	18,1%
9 ans	39.516	144.289	111	183.916	21,5%
10 ans	40.937	163.560	114	204.611	20%
11 ans	28.691	78.017	10	106.718	26,9%
12 ans	32.690	123.655	20	156.365	20,9%

Les différences entre les sexes sont flagrantes et encore plus les différences entre le milieu urbain et le milieu rural (à noter que plus de 50% des enfants scolarisables fréquentent l'école en milieu urbain) :

masculin	140.415	471.472	317	612.204	22,9%
féminin	81.524	472.891	269	554.684	14,7%
urbain	91.328	89.415	103	180.846	50,5%
rural	130.611	854.948	483	986.042	13,2%

DAOUDA Ali, 1993, "Éducation et développement au Niger", Études sahéliennes n°0, mars 1993, Niamey : RESADEP, pp.17-25.

Résumé abrégé de thèse : Le système éducatif tel qu'il est conçu aujourd'hui en Afrique ne peut être dissocié de l'ensemble des projets de développement. Si on conçoit le développement comme étant la capacité intellectuelle des individus à transformer les matières premières en vue d'améliorer leur condition matérielle d'existence, il devient évident que sans éducation il n'y a pas développement. Autrement dit, l'éducation, ou formation des hommes, devient une condition sine qua non de tout développement intégré et harmonieux.

Direction des études et de la programmation, 1991, Annuaire des statistiques scolaires 1989-1990, Niamey : Ministère de l'Éducation Nationale (Direction des Études et de la Programmation, Bureau des statistiques et de la carte scolaire), 246 p.

Présentation de très nombreux tableaux, sans commentaires, sur l'enseignement en général, le préscolaire, le primaire, le secondaire, écoles normales, alphabétisation.

Direction des études et de la programmation, 1992, Annuaire des statistiques scolaires 1990-1991, Niamey : Ministère de l'Éducation Nationale (Direction des Études et de la Programmation, Bureau des statistiques et de la carte scolaire), 262 p.

Présentation de très nombreux tableaux, sans commentaires, sur l'enseignement en général, le préscolaire, le primaire, le secondaire, écoles normales, alphabétisation.

Direction des études et de la programmation, 1995, Annuaire des statistiques scolaires 1991-1992, Niamey : Ministère de l'Éducation Nationale (Direction des Études et de la Programmation, Bureau des statistiques et de la carte scolaire), 173 p.

Présentation de très nombreux tableaux, sans commentaires, sur l'enseignement en général, le préscolaire, le premier degré et le second degré.

Direction de la statistique et de la démographie, 1991, Annuaire statistique : "Séries longues", Niamey (BP 862) : Ministère du Plan, 248 p.

L'ouvrage comporte 17 chapitres regroupés en 4 parties : environnement naturel, ressources humaines, biens et services, monnaie-finances-comptes économiques.

Direction de la statistique et de l'informatique, 1986, Recensement général de la population, 1977 : Résultats définitifs. Données brutes. Département de Niamey, Niamey : Ministère du Plan, 59 p. multigr.

En 1977, la ville de Niamey comptait 242.973 habitants, dont 32.916 étrangers.

Sur les 210.057 Nigériens résidant à Niamey, on a dénombré selon la première langue parlée (les pourcentages proviennent de nos calculs) :

zarma	136.244	64,9%
hausa	48.914	23,3%
fulfulde	20.135	9,6%
tamacheq	2.750	1,3%
kanuri	823	0,4%
arabe	68	0,03%
gurmance	62	0,03%
tubu	21	0,01%
autre	663	0,3%
non-déclarés	377	0,2%

Les "niveaux scolaires atteints", sur 242.973 habitants de Niamey, sont les suivants :

- primaire	51.579	21,2%
- secondaire	11.683	4,8%
- techn.	334	0,1%
- profess.	2.019	0,8%
- profess. agr.	153	0,1%
- sup. univ.	2.026	0,8
- sans instr.	175.179	72.1%

Population active occupée selon le niveau scolaire atteint pour la ville de Niamey. Sur 65.586 personnes, on dénombre :

- niveau primaire 15.169	23,1%
- niveau secondaire 4.10	36,3%
- techn. 191	0,3%
- profess. 1.324	2%
- prof. agr. 15	0,02%
- sup. univ. 1.152	1,8%

Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux - 1993 - Annuaire statistique. Édition 1992-1993 - Niamey : Ministère des Finances et du Plan, Direction Générale du Plan - 254 p.

Données groupées en sept chapitres : organisation politique et administrative, environnement naturel, ressources humaines, biens et services, monnaie et finances, comptes économiques de la nation, statistiques internationales.

Dans le chapitre sur l'éducation (pp.63-82), on a les tableaux suivants :

- établissements, classes, enseignants et élèves de 1983 à 1991 ;
- effectifs des élèves par classes de 1983 à 1991 ;
- évolution des effectifs par sexe et des taux de scolansation de 1984 à 1991 : on note une stagnation depuis 1984-1985.

année	pop. scolarisable	non scolarisée	taux de scolarisation
1984-1985	903.590	247.687	27,4%
1985-1986	931.601	271.499	29,1%
1986-1987	980.481	293.511	30,6%
1987-1988	1.054.169	300.964	28,5%
1988-1989	1.074.276	317.840	29,6%
1989-1990	1.255.311	344.848	27,5%
1990-1991	1.335.863	368.729	27,6%

- personnel enseignant du premier degré ;
- effectifs par classes, enseignement général du second degré ;
- résultats du BEPC de 1982 à 1990. Les pourcentages d'admission n'ont fait que régresser, particulièrement après 1986 :

année	pourcentage d'admission
1982	62,6%
1983	43,9%
1984	35%
1985	28,7%
1986	42,2%
1987	41,1%
1988	36%
1989	25,4%
1990	30,2%

- résultats au baccalauréat de 1984 à 1992. Les résultats sont restés comparables depuis 1984 (en 1991, le taux de redoublants était plus fort du fait de l'année blanche en 1990) :

année	pourcentage d'admission
1984	38,1%
1985	34%
1986	42%
1987	38,3%
1988	40,6%
1989	39,5%
1991	59,6%
1992	41,4%

- effectifs des élèves par classes dans l'enseignement normal (en baisse de 1985 à 1991) et l'enseignement technique ;
- résultats au baccalauréat technique (série F et G) ;
- enseignement supérieur : étudiants nigériens selon le pays d'accueil, de 1984 à 1992 ;
- étudiants de l'Université de Niamey selon la faculté ;
- personnel enseignant de l'Université de Niamey ;
- diplômes délivrés de 1987 à 1992 : Université de Niamey, École Nationale d'Administration, École Nationale de Santé Publique, Centre National d'Instruction des Postes et Télécommunication, Centre technique de Kalhmaro, Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnel, Centre de Formation et de Recyclage.

L'ensemble de ces chiffres doit être comparé avec les tableaux économiques. Voir, par exemple, l'évolution du budget général de 1984 à 1991 :

année	budget (en million de F.CFA)
1984	73.576
1985	81.576
1986	104.727
1987	105.418
1988	92.378
1989	71.530
1990	49.904
1991	54.895

HASSANE SALEY, 1989, "La voix du Sahel, radio de grand public", Niamey : Ministère de l'Information, ORTN, Cellule d'évaluation et de suivi des programmes / Radio, 9 p. multigr.

Présentation générale de la "Voix du Sahel", créée en 1958 sous le nom de "Radio-Niger". Elle porte le nom de "Voix du Sahel" depuis 1974.

La Voix du Sahel émettait, en 1989, dans huit langues nationales : hausa, zarma, fulfulde, tamajaq, kanuri, arabe, tubu, gulmancema et deux langues étrangères : le français (langue officielle) et l'anglais. Enquête d'auditoire entre août 1988 et mars 1989 auprès de 800 personnes. Analyse de

200 lettres d'auditeurs. Classement des émissions selon l'intérêt porté par les auditeurs. Liste des raisons pour lesquelles les émissions sont jugées intéressantes.

HASSANE SALEY, 1993, Perspectives de régionalisation de la radiodiffusion au Niger, Abidjan : École française des attachés de presse et des professionnels de la communication, Mém. de fin de cycle, 102 p.

"Les stations régionales sont a priori appelées à suppléer la station nationale dans la diffusion des programmes en langues nationales et à procéder à une utilisation croissante de ces langues." Les langues nationales sont très utilisées à la radiodiffusion où elles représentent 70% des programmes.

Longue introduction pour présenter le Niger (pp. 17-50).

A partir de 1959 sont créés des centres de production en langues nationales. En 1987 est créée la Direction des stations régionales. A partir de 1989, transformation des centres régionaux de production en stations régionales de diffusion.

Dans le département de Zinder, il y a 67% de Hausa. Depuis 1992, la station de Zinder diffuse, en langue hausa, un programme expérimental de 1h25. Présentation de ses équipements et analyse de ses difficultés.

Résultats d'une enquête d'opinion afin de connaître les besoins et attentes des auditeurs. On analyse également l'intérêt porté aux radios étrangères. Enquêtes auprès de 103 personnes.

LECOMPTE Dominique, LAMOURE Georges (éd.), 1993, Les arrondissements du Niger : Images socio-économiques, Niamey : Ministère des finances et du plan (Secrétariat d'état au plan, Direction du développement régional et de l'aménagement du territoire), Ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire (Direction de l'urbanisme et de l'habitat : Banque de données urbaines), 56 p., 25 cartes.

Cet atlas a été édité sur financement du projet de la Coopération française "Appui au plan et à la statistique".

"Le but du présent document est de dresser une image, aussi exacte et impartiale que possible de la situation actuelle des diverses régions du Niger. Il s'agit, pour les nouveaux responsables à tous les échelons de connaître pour pouvoir transformer et par conséquent de pouvoir disposer du maximum d'éléments quantifiés et cartographiés permettant d'engager la réflexion sur les éléments unissant les hommes, le milieu naturel et les infrastructures.

"Il va de soi qu'une telle approche ne peut se faire sans données chiffrées. Le document ici présenté a tenté de relever un défi : mettre sur pied une base de données socio-"économiques spatialisée en un temps relativement bref, quelques mois seulement, avec une équipe réduite..."

Au total, 25 cartes sont présentées (pages de droite) avec des commentaires et des tableaux (pages de gauche) : départements, arrondissements, carte administrative, centres de plus de 2.000 habitants, centres de plus de 5.000 habitants, croissance urbaine 1977-1988, réseau routier, adduction d'eau SNE, électrification (Nigelec), poste, téléphone, enseignement secondaire, santé, pharmacies, surfaces cultivées, céréales : mil, sorgho, nz, surfaces aménagées, légumineuses : niebe, arachide, élevage bovin, camelin, capnn, ovin.

Ce document, de format A3, à l'italienne, est disponible auprès de la Mission d'Aide et de Coopération de Niamey.

MAMAN NA-ANY INDATOU, 1992, Alphabétisation des femmes en milieu urbain : Cas de la Communauté Urbaine de Niamey, Université Abdou Moumouni Dioffo de Niamey, Fac. des lettres et sciences humaines, Dép. de sociologie, Mémoire de Licence, 47 p.

Cette étude porte sur l'alphabétisation des femmes à Niamey. Le Bureau Alphabétisation des Femmes a créé 8 centres d'alphabétisation fonctionnelle localisés dans les PMI. Pour la campagne 1991-1992, 280 femmes étaient inscrites.

"Le français est plus sollicité car c'est non seulement une langue véhiculaire mais c'est aussi une langue qui permet une certaine promotion sociale à celui qui la parte." (p. 18)

Les femmes ont choisi le français "surtout parce qu'elles ont des problèmes pour les consultations médicales, les allocations familiales, etc."

"A la PMI par exemple où presque toutes les femmes vont soit pour elles mêmes ou pour leurs enfants toutes les indications sont en français ce qui leur pose un certain nombre de problèmes et le plus souvent elles n'arrivent pas à s'en sortir."

"En milieu urbain et surtout pour les femmes mères de famille, le français est la langue qui aide beaucoup plus ces dernières à vivre et comprendre le milieu dans lequel elles vivent."

"Avec le caractère multilingue de la CUN le problème du choix de la langue se pose car il est très difficile de choisir une langue au détriment d'une autre ce qui fait que le français rencontre l'agrément de tout un chacun." (p. 19)

Des enquêtes par questionnaire (reproduit en annexe) montrent les motivations des femmes ainsi que les causes d'inhibition : les femmes doivent avoir l'assentiment de leurs maris pour participer à des cours d'alphabétisation. Le manque de sensibilisation est couramment évoqué.

"D'une manière générale, le financement de l'alphabétisation est en baisse d'année en année".

L'auteur milite pourtant en faveur de l'alphabétisation des femmes : "Le concept d'intégration des femmes est en fait un des éléments de toute politique nationale visant à réduire les disparités. L'édification d'un pays est une oeuvre complexe dont l'une des clés majeures est l'harmonie de la situation de la femme dans la société." (p. 28)

"Le problème cité par tout le monde est celui de l'absentéisme des femmes du fait de certaines contraintes dues au statut de la femme : maladies des enfants, grossesses et accouchements, participation à la vie sociale du quartier et de la ville en général..." (p. 31)

L'auteur ne cache pas son pessimisme : "Les perspectives d'avenir de l'alphabétisation des femmes d'une manière générale sont très limitées..." (p. 32) avant de conclure par quelques propositions : "Nous sommes parvenus à la conclusion selon laquelle pour toute action de développement il faut une motivation, une rentabilité et une adéquation de cette activité par rapport à la vie quotidienne des intéressés." (p. 34)

"Pour que les femmes arrivent aussi à accéder à une vie meilleure, il faut qu'elles arrivent à se regrouper autour d'activités lucratives sur lesquelles seront greffées des actions d'alphabétisation fonctionnelle." (p. 34)

MILLET Anne, 1993, Étude sur la scolarité au Niger, Niamey : Association française des volontaires du progrès, Aide et Action, 27 p. multigr.

Enquêtes menées dans six écoles : deux écoles en milieu urbain, deux en milieu semi-rural, deux en milieu rural. Les quatre écoles choisies en milieu semi-rural et rural sont parrainées par l'ONG "Aide et Action".

Enquêtes auprès de 403 personnes (parents d'élèves, élèves, maîtres). Les parents sont analphabètes dans leur majorité (67%). Les élèves sont en CE ou CM.

Synthèse de l'étude :

- La langue utilisée : le français est considéré comme matière indispensable bien que difficile.
- Les parents connaissent mal l'école et ne s'y intéressent guère ; mais ils considèrent que l'école est utile pour sortir de la condition de paysan, même si les chances de réussite sont maigres ; 70% des parents espèrent que leurs enfants deviendront des "fonctionnaires" (auront un emploi rémunéré) ;

pour eux, l'école est bien adaptée ; ils seraient prêts à s'y investir (participation financière ou physique).

- Les maîtres ont une opinion bien différente : l'enseignement est trop académique, trop livresque. Ils déplorent un manque d'encadrement pédagogique. Les mauvaises conditions de travail démotivent. Ils pensent que l'école prépare mal l'enfant.

Les questionnaires employés, sources des nombreux pourcentages cités, ne sont malheureusement pas reproduits en annexe. Malgré l'intérêt des conclusions, il faut souligner que le nombre de personnes enquêtées est certainement insuffisant pour constituer un échantillonnage satisfaisant.

MIJINGUINI Abdou, 1993, "Situation de l'enseignement expérimental 1992-1993", Niamey : Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Secrétariat permanent de la Commission nationale pour la réforme de l'enseignement et le plan de scolarisation, 43 p. multigr.

Ce document comporte un rapport sur la "situation de l'expérimentation 1992-1993" (6 p.), suivi de plusieurs tableaux et annexes :

- Tableau 1 : Ecoles, année de création, nombre de classes, encadrement, effectifs ;
- Tableau 2 : Ecoles, annéee de création, encadrement total disponible, maîtres formés pour l'enseignement expérimental, maîtres non formés mais exerçant, besoins complémentaires, total besoin formation ;
- Tableau 3 : Infrastructures (bâtiments en dur, semi-dur, banco, paillote) et équipement (table-bancs en bon ou mauvais état) ;
- Tableau 4 : Effectifs 1992-1993 par écoles et par classes (CI, CP, CE1, CE2, CM1, CM2) en distinguant les garçons et les filles ;
- Tableau 5 : Situation du personnel enseignant 1992-1993, avec leurs grades respectifs ;
- Annexe 1 : "Note pour l'élaboration d'un plan d'actions pour la réforme de l'enseignement", adressée au Ministre de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique, 6 p. ;
- Annexe 2 : "Rapport de présentation du projet d'ordonnance relative aux langues nationales", par Garba Didjo, 2 p. ;
- Annexe 3 : Projet d'ordonnance déterminant les principes fondamentaux de l'utilisation des langues nationales dans l'enseignement, l'alphabétisation et la formation ;
- Annexe 4 : Projet de décret instituant l'utilisation des langues nationales dans l'enseignement, l'alphabétisation et la formation ;
- Annexe 5 : Projet de statut d'un Office des langues du Niger ;
- Annexe 6 : "Stage de formation en traitement de textes et lexicographie informatisée en langues nigériennes, 8-26 février 1993", Rapport du Secrétariat permanent de la Commission nationale pour la réforme de l'enseignement et de la Société Internationale de Linguistique, 9 p. ;
- Annexe 7: "Projet de programme 1993-1994", 3 p.

Ministère de la Coopération et du Développement, 1992, Éducation-Formation en Afrique Subsaharienne : Chantiers 1992, 22 p. multigr.

1. L'éducation pour tous, 11 p.

"Une corrélation forte peut être établie entre la croissance économique sur une longue période et le taux d'alphabétisation dès lors qu'il a atteint un seuil critique satisfaisant (50% environ)." (p. 2)

"L'école s'inspirant du modèle français, où chaque niveau prépare au niveau immédiatement supérieur, sans afficher de finalité propre définie en termes de compétences utiles au développement et au tissu économique et social susceptible de les employer, [...] valonse un mode d'insertion ou de consommation essentiellement urbain et contribue de fait à l'explosion urbaine. Cette approche reposait sur un contrat social tacite où l'effort consenti par les parents trouvait sa justification dans la quasi-certitude de voir les sortants de l'école trouver un emploi dans les fonctions publiques,

contribuer ainsi aux revenus de la famille élargie et assurer les vieux jours des parents. Ce contrat est désormais caduc, il demeure pourtant, dans l'imaginaire collectif africain, la seule vraie justification de l'école." (pp. 2-3)

"Diverses expériences intéressantes ont été tentées, ici ou là, qu'il conviendrait de répertorier, puis d'évaluer de façon scientifique, afin d'en mesurer les effets et les coûts et d'étudier les conditions d'une généralisation progressive. Dans ce domaine, les préventions et les obstacles de nature psychologiques ne pourront pas être levés sans une implication forte et visible, sans une caution de la France, dont le modèle éducatif a inspiré ceux qui sont en usage."

"De même, faut-il oser ne pas laisser perpétuellement clos le dossier concernant les rapports que pourraient entretenir le français et les langues nationales à l'école primaire."

"Si l'alphabétisation en langue nationale pose, en termes presque impossibles à résoudre, aussi bien le problème de la quasi-absence d'écrit en langue nationale que celui des villes pluriethniques, ou des aires linguistiques de faible extension, il n'en demeure pas moins que le français, à la fois langue enseignée et langue d'enseignement, doit être introduit de façon progressive de manière à ne pas troubler les structures cognitives de l'enfant et que l'une des meilleures façons, par ailleurs d'enraciner l'école dans son environnement, de modifier son rôle et son image, est sans doute d'y réserver une plus large place aux langues nationales." (pp. 4-5)

"Les ouvrages d'histoire, de géographie, de mathématiques, etc. tiennent-ils compte du niveau de maîtrise du français des élèves ?" (p. 8)

"La tendance, dans la plupart des pays africains francophones, a jusqu'ici été de scolariser en français mais d'alphabétiser en langues nationales les adultes dans les zones rurales non francophones. Une telle pratique contribue à créer deux populations alphabétisées, à creuser le fossé intergénérationnel et à favoriser l'exode vers les villes des alphabétisés en français:" (p. 10)

[Faute de matériaux édités et accessibles,] il est à craindre que l'alphabétisation en langue nationale ne soit un investissement sans lendemain." (p. 10)

Cette partie se termine par une évaluation par la CONFEMEN sur plusieurs pays (p. 11) et une note sur le forum DAE (Donors for African Éducation Task Force).

2. Éducation-formation : Éducation au développement, 14 p.

L'étude des mécanismes d'apprentissage du français au niveau de l'enseignement primaire pourrait être confiée au CREDIF, au CEPEC ou au CLAB.

3. L'enseignement technique et la formation professionnelle en Afrique subsaharienne, 23 p.

Étude des chercheurs de l'IREDU : les employeurs préfèrent l'expérience professionnelle au diplôme.

"L'élasticité du secteur non-structuré a fait dire qu'il était «l'amortisseur des effets économiques et sociaux des ajustements structurels». Est-il pour autant appelé à durer ou à disparaître, est-il «transitionnel» ? C'est peut-être cette demière hypothèse qu'il convient d'adopter. Par conséquent il est utile de s'intéresser à l'apprentissage traditionnel, incontournable pour bien des années encore, face à l'amvée des jeunes de plus en plus nombreux sur le marché du travail". (p. 11)

"L'analyse des métiers et de leur dynamique est importante pour fixer des objectifs de formation et en déduire toute l'architecture du système pédagogique." (p. 13)

NIANDOU CHAIBOU, 1993, Problématique de la traduction du français en langues nationales: Cas du français en songay-zarma à l'ORTN, Univ. de Niamey, Fac. des lettres et sciences humaines, Dép. de linguistique: Mém. de Maîtrise, 112 p.

Ce mémoire est consacré, en grande partie (pp.11-70), à un bilan des recherches linguistiques relatives à la traduction en général. L'étude proprement dite des problèmes de traduction du français en songay-zarma à l'Office de Radiodiffusion Télévision du Niger occupe une place mineure (pp.71-91). Le corpus analysé, composé de quelques textes très courts, présentés en français et dans la version songay-zarma, sans traduction littérale, aurait été intéressant s'il avait été plus riche et plus finement étudié.

"Au niveau de la radio, comme de la télévision, le thème est toujours donné en français, aux journalistes. Ces demiers, en «journalistes-traducteurs», préparent une version songay-zarma à leurs auditeurs.

C'est ainsi que sans formation préalable de traducteur, ni d'interprète, travaillant dans un parler et dans un temps limité, s'adressant enfin à des personnes de dialectes différents, nos cadres chargés de l'information se heurtent à d'innombrables difficultés. Cela a pour conséquence l'insatisfaction de leur auditoire (une population analphabète dans sa majorité). Ainsi l'intercompréhension entre producteurs et consommateurs de l'information peut être affectée au point de gêner la communication." (p.6)

Dans les traductions "simultanées", "spontanées", des journalistes, l'auteur a relevé :

- la suppression de certains passages, jugés trop longs et "trop difficiles à traduire" (p.79) :
- des "emprunts massifs et aveugles" (entendons "faits à l'aveuglette"), des contre-sens, des choix de traduction littérale mal venus.

L'auteur formule des "propositions susceptibles d'améliorer les rendements des journalistes" :

- la formation de traducteurs en ouvrant un département de "traductologie" au sein de l'Institut de Formation aux Techniques de l'Information et de la Communication ; en envisageant de créer une "Commission de traduction" au sein de l'Office de Radiodiffusion Télévision du Niger ; en créant un organe d'information et de recherche en traduction, en terminologie et en interprétation ; en enseignant les techniques de traduction à l'Univer-sité;
- les types de traduction à privilégier dans le milieu journalistique nigénen : rechercher les équivalences plutôt que les traductions littérales ; expliquer certaines notions par des périphrases ; adapter des locutions au contexte nigénen.

Dans sa conclusion, l'auteur lance l'appel suivant à :

- "tous ceux qui s'intéressent à la question de traduction (journalistes, étudiants, chercheurs, etc.) pour qu'ils nous aident à y réfléchir et à y trouver tout ce qui lui manque;
- l'Etat, par l'entremise du Ministère de la Communication, pour qu'il puisse apporter son concours à l'aboutissement de ces objectifs que nous nous sommes fixés. Nos dingeants, très souvent, n'accordent pas d'importance à ces genres d'initiatives, on ne sait pas trop pourquoi. Pourtant dans beaucoup de pays, le développement de la communication occupe une place de choix dans les grands dossiers politiques." (p.94)

Cette étude, surtout à travers les quelques exemples analysés, ouvre des perspectives de recherche intéressantes. On comprend le désarroi de l'auteur face à l'absence de réelle politique linguistique au Niger, qui aurait des implications sur la communication, l'éducation, la formation professionnelle. "Dans un pays où la question des langues nationales intéresse tout un chacun, il faut penser à la cohabitation interlinguale (français - langues nationales) et l'exploiter au profit de la communication." (p.93)

SALIFOU André, 1989, "Société en crise et éducation au Niger", Conférence mondiale de l'éducation pour tous (Bangkok, 5-9 mars 1989), Niamey : UNICEF, 57 p. multigr.

"Le présent document est la version provisoire d'une étude qui vise à analyser le système éducatif nigérien de base, sous ses aspects à la fois formel et non formel. Il s'intéresse non seulement à l'enseignement primaire traditionnel et à toutes les tentatives faites pour l'améliorer (enseignement télévisuel, écoles expérimentales...) mais aussi à l'alphabétisation, à l'éducation pour la santé et à la formation des paysans à la gestion de l'exploitation agricole et de coopérative, par exemple. En un mot il s'agit de faire le point des actions d'éducation et de formation conduites depuis bientôt trente ans dans le pays, en vue de favoriser la marche de ce demier vers le progrès.

Après une introduction qui précise le contexte économique et démographique dans lequel s'inscrivent toutes ces actions, le présent document analyse, dans un premier temps, le système éducatif nigérien des origines à la fin de l'époque coloniale. Puis, il s'attarde sur son évolution et son bilan depuis 1960, date de l'accession du pays à l'indépendance, avant de faire état, dans une troisième et demière partie, de l'ensemble des difficultés auxquelles l'éducation est confrontée au Niger et de suggérer au moins pour quelques unes d'entre elles, une esquisse de solution." (Avant-Propos, p.1)

UNESCO, 1991, Rapport mondial sur l'éducation 1991, Paris : UNESCO, 149 p.

Ce rapport est le premier d'une nouvelle série de rapports biennaux visant à présenter une analyse à la fois générale et concise des grandes tendances de l'éducation et des principaux problèmes de politique éducative dans le monde. Le présent rapport traite de l'accroissement mondial des effectifs observé au cours des vingt dernières années dans l'enseignement formel, en s'attachant surtout à l'éducation fondamentale et aux défis qu'elle représente pour les responsables des politiques éducatives. Une partie prospective cherche à déterminer dans quelle mesure on peut espérer accomplir, d'ici à la fin du siècle, de nouveaux progrès dans la voie de "l'éducation pour tous", en mettant l'accent sur les besoins en enseignants et le rôle déterminant qui échoit à ceux-ci si l'on veut améliorer les résultats des apprentissages. En annexe, on trouvera un appareil statistique unique en son genre - les "indicateurs de l'éducation dans le monde" - qui offre, pays par pays, un tableau récapitulatif des principaux paramètres de l'éducation dans plus de 160 pays.

Nous rapporterons ici quelques chiffres parmi les plus significatifs pour le Niger et les pays sahéliens voisins (Mali, Burkina Faso, Tchad).

1. PNB par habitant (en dollars américains) : le Niger se situe parmi les dix-huit pays les moins avancés.

Burkina Faso	310
Mali	260
Niger	290
Tchad	190

2. Taux d'analphabétisme : le Niger se situe parmi les onze pays les moins alphabétisés (plus de 70% d'analphabètes).

Burkina Faso	81,8
Mali ·	68
Niger	71,6
Tchad	70.2

3. Taux de scolarisation (4-23 ans) : le Niger se situe parmi les six pays les moins scolarisés (moins de 15% de scolarisation).

Burkina Faso	14
Mali	9
Niger	13
Tchad	20

4. Taux de scolarisation : premier degré. Le Niger se trouve parmi les six pays les moins scolarisés.

Burkina Faso	34
Mali	23
Niger	30
Tchad	51

5. Enseignement du premier degré : coefficient d'efficacité. Le coefficient d'efficacité est relativement bon au Niger (il se situe dans les 11 pays africains qui ont plus de 0,75% d'efficatité) contrairement au Burkina Faso, au Mali et surtout au Tchad.

Burkina Faso	0,61
Mali -	0,63
Niger	0,75
Tchad	0.37

6. Enseignement du second degré : taux de scolarisation. Le Niger se situe dans les 11 pays les moins scolarisés (moins de 7%).

Burkina Faso	Ź
Mali	6
Niger	7
Tchad	6

7. Personnel enseignant : préprimaire, premier degré, second degré. Nombre d'élèves par enseignant. Le nombre d'élèves par enseignant au Niger est assez élevé tout en se situant dans la moyenne des pays africains, le Tchad étant nettement moins favorisé : 29 pays africains ont moins de 40 élèves par enseignant dans le 1er degré, 17 pays en ont plus de 40.

Burkina Faso	21	57	30
Mali	-	38	12
Niger	37	40	30
Tchad	-	68	41

Tchad - 68 41
8. Étudiants pour 100 000 habitants. Le Niger se situe parmi les cinq pays ayant le moins d'étudiants (moins de 60 étudiants pour 100 000 habitants).

Burkina Faso	56
Mali	67
Niger	56
Tchad	70